

Editorial

Les accaparements des terres dans les zones périurbaines de la ville de Kinshasa : conséquences sur la cohabitation pacifique entre les communautés et la sécurité alimentaire

DOI : <https://dx.doi.org/10.4314/rafea.v6i2.1>

Depuis le début des années 1990, on assiste à la dépossession des terres dans les zones périphériques de la ville de Kinshasa. Sans titre foncier sur la terre qu'ils cultivent depuis des années, les agriculteurs doivent déguerpir lorsque les acheteurs paient aux Chefs coutumiers et à l'Etat, le droit d'exploiter des terres jusqu'alors communautaires. Les panneaux et les pancartes installés sur les routes Kinshasa-Kikwit, Kinshasa-Matadi, Kinshasa-Bandundu ville (Concession appartenant à..., Ferme agricole de..., Terrain cadastré n°...) expliquent les accaparements des terres pour des besoins de fois non agricoles. En effet, la gestion foncière joue un rôle important dans la cohésion et la paix sociale entre les communautés.

Dans les zones périurbaines de Kinshasa (Plateau des Batéké), plusieurs hectares de terres ont été vendus aux ONG, Associations, Entrepreneurs et autres sans que l'Administration foncière ne se rende compte de l'utilisation finale de ces terres et des conséquences de ces pratiques sur la paix sociale, la sécurité alimentaire et la cohabitation pacifique entre les communautés. Dans certaines zones, des villages entiers ont été carrément déplacés, des champs, fermes, habitations et autres abandonnés au profit des nouveaux acquéreurs. Une analyse sérieuse de l'occupation de l'espace dans le Plateau des Batéké indique que la majorité des terres vendues n'ont jamais été exploitées après plusieurs années d'occupation. Les conflits qui opposent les peuples frères Yaka et Téké auraient comme origine, l'accessibilité à la terre.

Les objectifs du développement durable ne peuvent être atteints lorsque les espaces agricoles changent d'affectation. Les accaparements des terres pour des besoins non agricoles baisse le niveau des récoltes, entraîne la diminution des revenus des agriculteurs et aggrave la pauvreté tout en hypothéquant la paix sociale. En effet, le plateau des Batéké est l'un des greniers de Kinshasa, la persistance des conflits dans cette région risque d'amplifier l'insécurité alimentaire dans la ville de Kinshasa.

L'absence d'une stratégie d'affectation judicieuse de l'espace peut entraîner des conflits à la suite des juxtapositions des activités. Ainsi, le développement d'un pays ou d'une ville doit passer obligatoirement par un aménagement préalable du territoire. C'est de bonne utilisation et de l'organisation rationnelle de l'espace que dépend le développement d'un pays.

Il est aujourd'hui nécessaire d'entreprendre une réforme de la législation foncière dans son ensemble pour l'adapter aux enjeux sécuritaires, aux transformations démographiques, économiques, sociales et environnementales en cours en RDC en général et dans la ville de Kinshasa en particulier.

Professeur Jean de Dieu MINENGU MAYULU